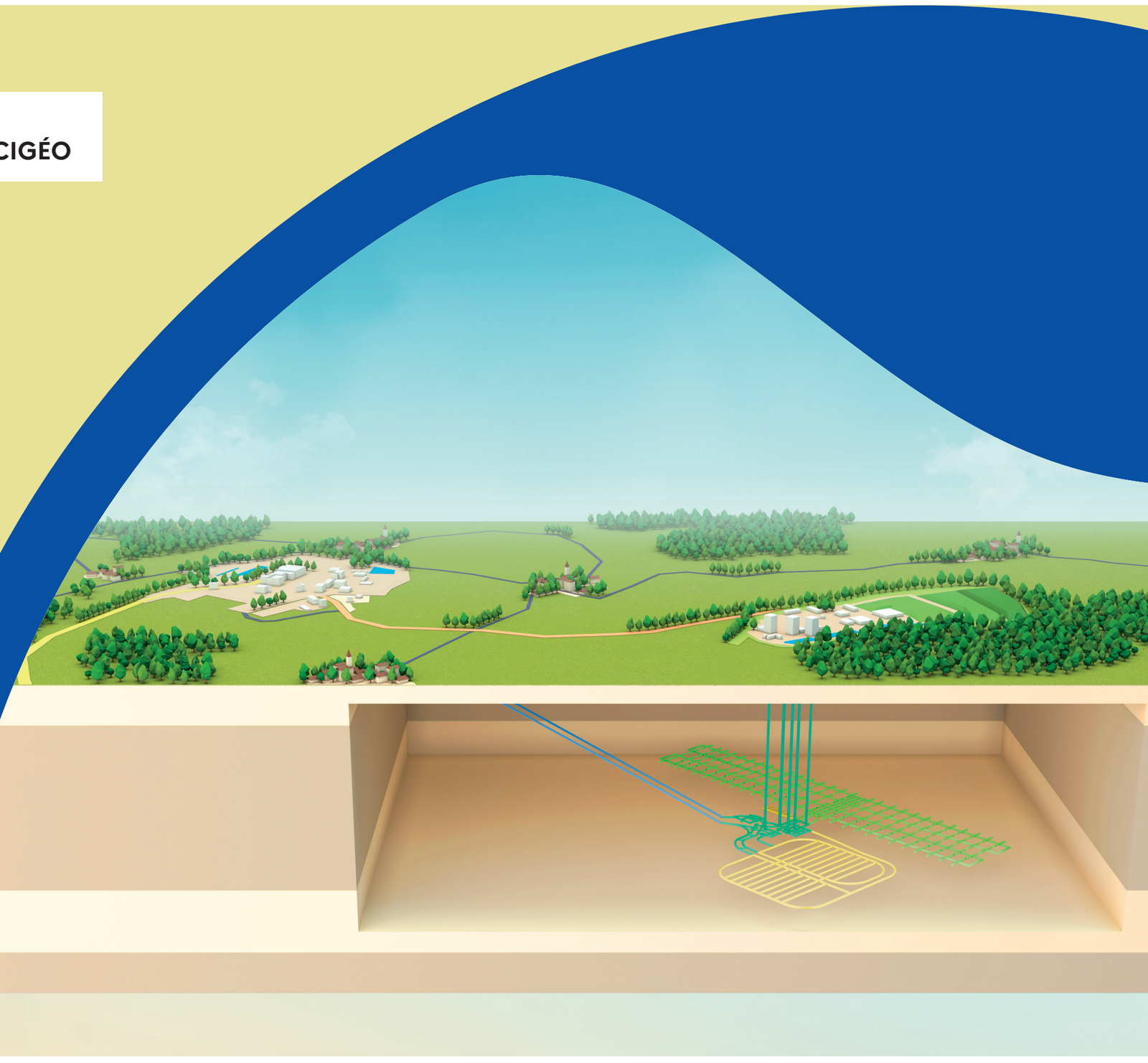
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

2026

DOSSIER D'AUTORISATION DE CRÉATION DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE (INB) CIGÉO

PIÈCE 4

Plans de situation au 1/10 000e indiquant le périmètre proposé



MISE À JOUR DE L'ÉTUDE D'IMPACT DU DOSSIER D'AUTORISATION DE CRÉATION POUR ENQUÊTE PUBLIQUE

À la suite de l'instruction technique par l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection et des consultations réglementaires, et avant son passage en enquête publique, des mises à jour ont été apportées par l'Andra dans certaines pièces du dossier (déposé initialement le 16 janvier 2023).

Pour la clarté de l'information, l'Andra assure la traçabilité de ces mises à jour via les moyens suivants :

- des barres grises en marge du texte pour tracer les modifications ou ajouts en amont des consultations réglementaires ;
- un surlignage gris pour tracer les modifications ou ajouts depuis les consultations réglementaires ;
- des tableaux de traçabilité de ces mises à jour.

Les corrections mineures (orthographiques, de forme ou d'imprécision) ne sont pas matérialisées.

Sommaire

1. Introduction 5

1.1 Objet de la pièce 6

1.2 Contenu de la pièce 6

2. Périmètre proposé 7

2.1 Périmètre proposé en surface 8

2.2 Périmètre proposé de l'installation souterraine 9

2.3 Visualisation en trois dimensions du périmètre proposé de l'installation souterraine 10

Tableau de traçabilité des principales évolutions 11

Tables des illustrations 13

Références bibliographiques 15

1

Introduction

1.1 Objet de la pièce 6
1.2 Contenu de la pièce 6

L'installation nucléaire de base du centre de stockage Cigéo, ses caractéristiques techniques, les principes de son fonctionnement, les opérations qui y seront réalisées et les différentes phases de sa réalisation sont décrits dans la « Pièce 2 - Nature de l'installation » (1).

1.1 Objet de la pièce

La présente pièce permet de répondre à l'article R. 593-16 du code de l'environnement qui définit des attendus de toute demande d'autorisation de création d'INB, notamment *« un plan de situation au 1/10 000 indiquant le périmètre proposé pour l'installation et, dans une bande de terrain d'un kilomètre autour de ce périmètre, les bâtiments avec leur affectation actuelle, les voies de chemin de fer, les voies publiques, les points d'eau, canaux et cours d'eau, ainsi que les réseaux de transport de gaz et d'électricité ».*

1.2 Contenu de la pièce

La présente pièce 4 « Plan de situation au 1/10 000e indique le périmètre proposé (article R. 593-16 I, 4° du code de l'environnement) ».

Compte tenu de l'architecture du centre de stockage, deux plans sont proposés à l'échelle 1/10 000e correspondant au :

- plan de situation au 1/10 000e indiquant le périmètre proposé en surface ;
- plan de situation au 1/10 000e indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine.

Une visualisation en trois dimensions du périmètre proposé en zone souterraine est également fournie à titre illustratif.

2

Périmètre proposé

2.1 Périmètre proposé en surface 8
2.2 Périmètre proposé de l'installation souterraine 9
2.3 Visualisation en trois dimensions du périmètre proposé de l'installation souterraine 10

2.1 Périmètre proposé en surface

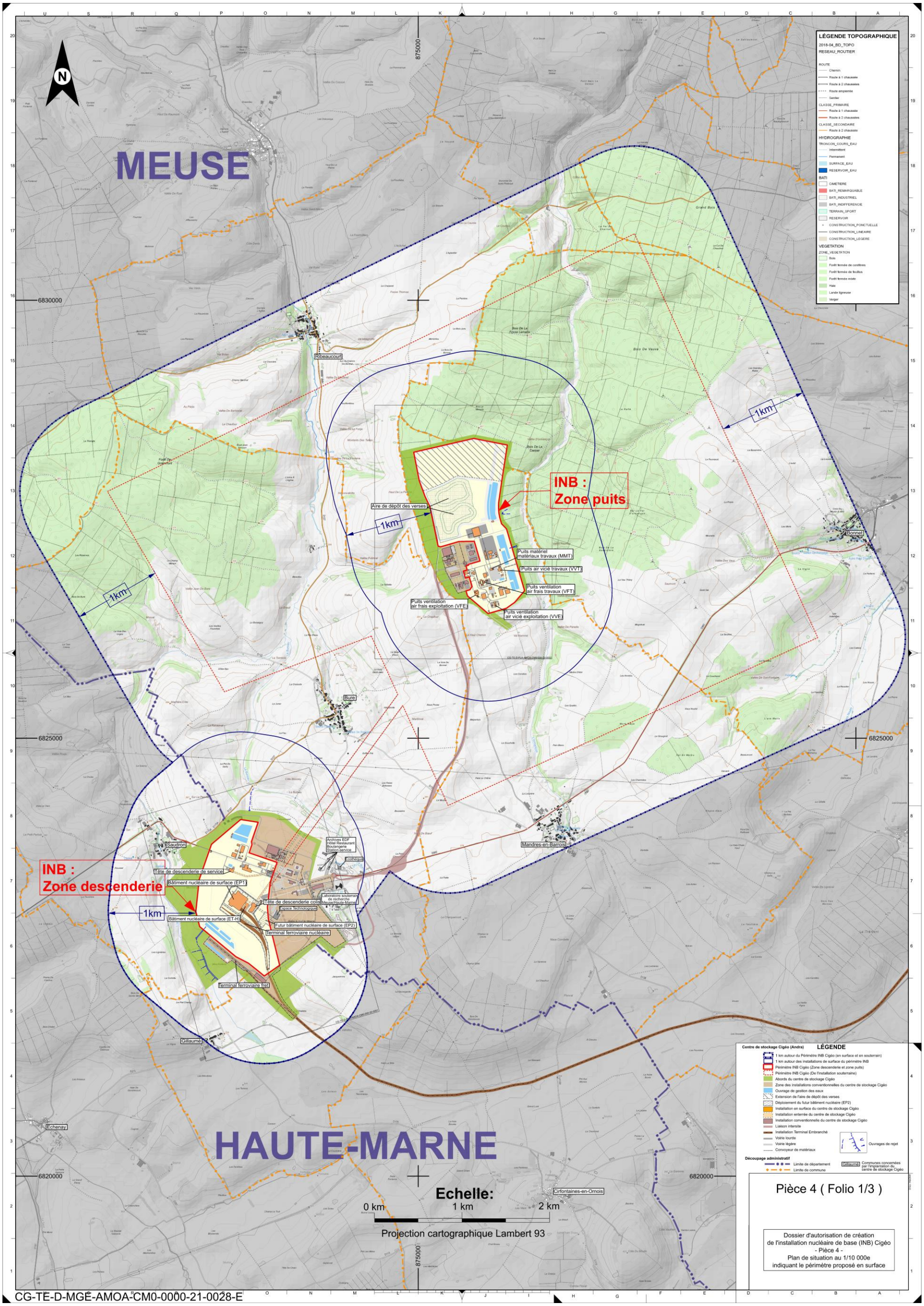


Figure 2-1 Illustration indiquant le périmètre proposé en surface issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-21-0063

2.2 Périmètre proposé de l'installation souterraine

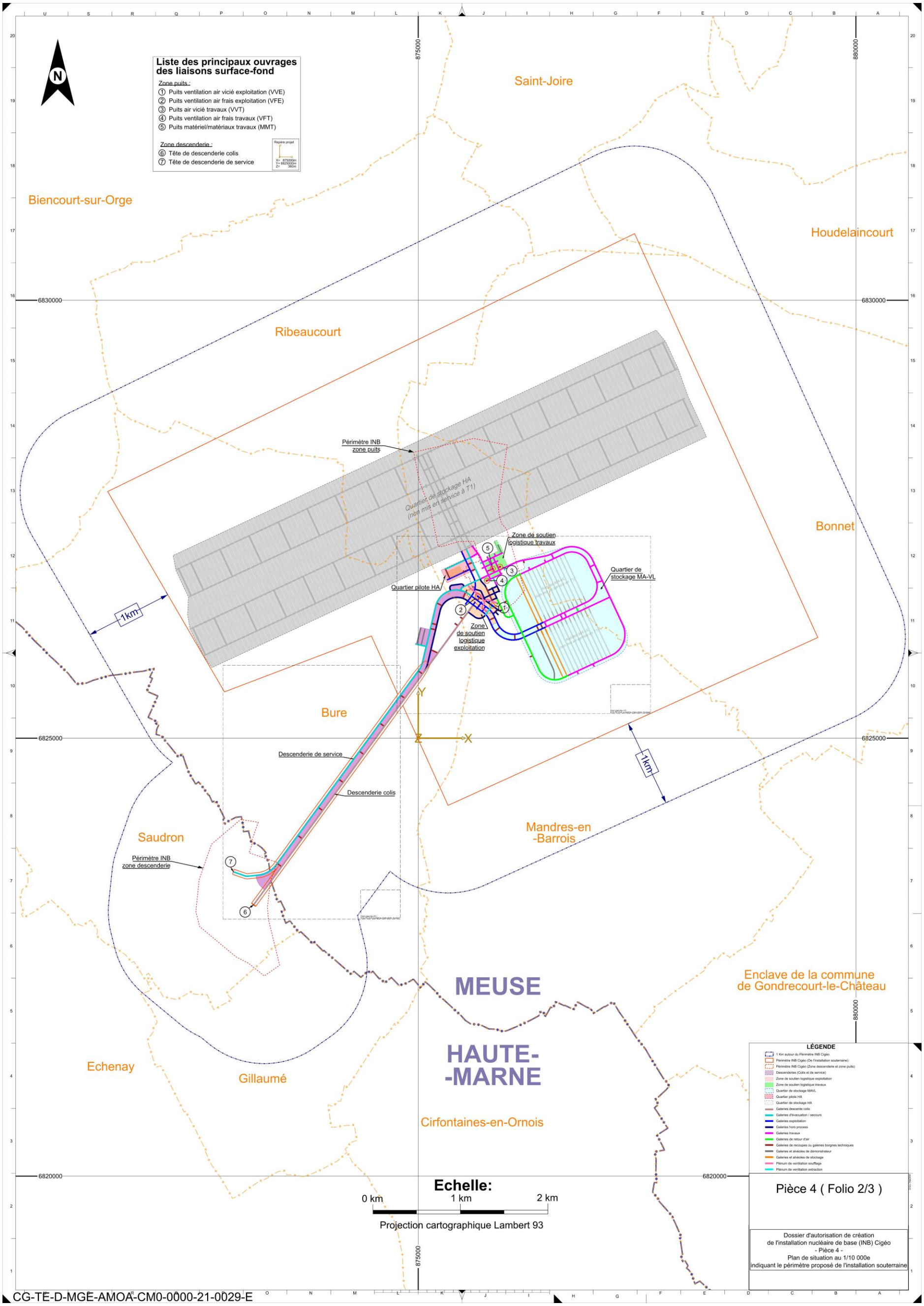


Figure 2-2 Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-19-0003

2.3 Visualisation en trois dimensions du périmètre proposé de l'installation souterraine

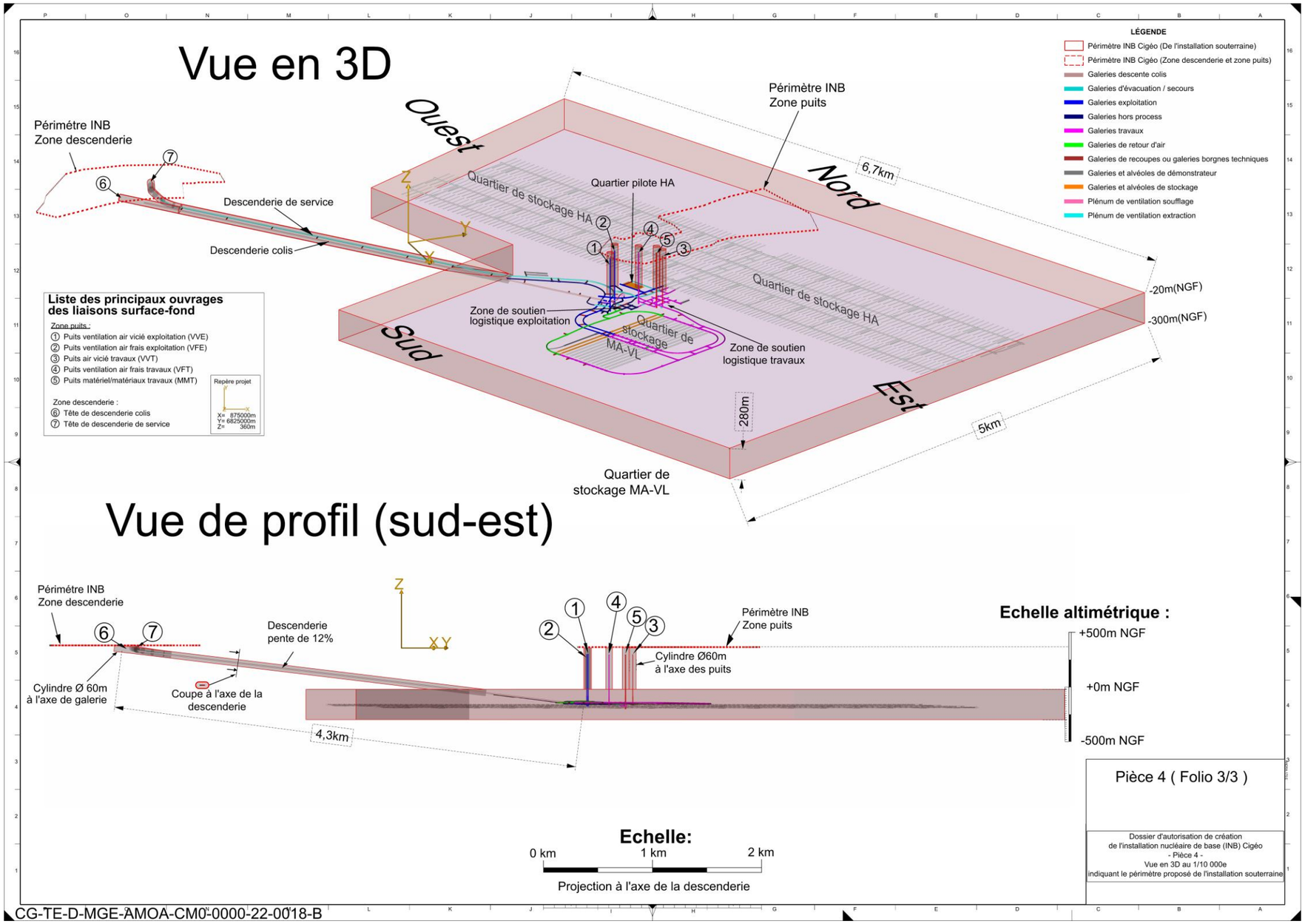


Figure 2-3 *Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine en trois dimensions, issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-22-0017*

TABLEAU DE TRAÇABILITÉ DES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

Le tableau suivant précise les paragraphes qui présentent des évolutions ainsi que leur origine qui peut être de différente nature :

- évolution réglementaire : mise en cohérence avec les évolutions de réglementation post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- instruction technique avec l'ASNR : intégration de précisions apportées à l'ASNR en cours d'instruction technique en lien avec le contenu du dossier de DAC ;
- cohérence dossier : mise en cohérence entre pièces du dossier de DAC ;
- cohérence DR0 : mise en cohérence avec le dossier DR0 déposé post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence dossier de chiffrage : mise en cohérence avec le dossier de chiffrage déposé post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence dossiers PNGMDR : mise en cohérence avec les dossiers en réponse au PNGMDR déposés post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence politique énergétique : mise à jour de l'inventaire de réserve et des études de sûreté associées pour tenir compte des évolutions de politique énergétique. Ces éléments ont été communiqués à l'ASNR dans le cadre de l'instruction technique ;
- cohérence planning : intégration de la mise à jour de la date de mise en service annoncée post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence conditionnement : mise en cohérence avec les évolutions de conditionnement des colis primaires annoncées par les producteurs post-dépôt initial du dossier de DAC.

Paragraphe actualisé		Actualisation liée à								
		Évolution réglementaire	Instruction technique avec l'ASNR	Cohérence dossier	Cohérence DR0	Cohérence dossier de chiffrage	Cohérence dossiers PNGMDR	Cohérence politique énergétique	Cohérence planning	Cohérence conditionnement
2.1	Périmètre proposé en surface			X	X					

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 2-1	Illustration indiquant le périmètre proposé en surface issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-21-0063	8
Figure 2-2	Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-19-0003	9
Figure 2-3	Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine en trois dimensions, issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-22-0017	10

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1 Dossier d'autorisation de création de l'installation nucléaire de base (INB) Cigéo. Pièce 2 - Nature de l'installation. Andra (2026). Document N°CG-TE-D-NTE-AMOA-XEE-0000-19-0003.

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS
1-7, rue Jean-Monnet
92298 Châtenay-Malabry cedex
www.andra.fr

© Andra • 2026 • Conception-réalisation : www.kazoar.fr • Crédit illustration : Andra